



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNE DU GUA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf octobre, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Mercier sous la présidence de M. BROUHARD, Maire.

Convocation : 19/10/2024	Etaient présents : Patrice BROUHARD, Béatrice ORTEGA, Stéphane DELAGE, Michel REY, Farid KECHIDI, Didier DEBRIE, Mauricette GOMEZ, Nicole DUBUC, Marie-Pierre BIGOT, Béatrice PREVOST, Ghislaine JOUANNET, Guillaume BONDOUX, Joël CHAGNOLEAU, Evelyne BERUSSEAU
Affichage : 19/10/2024	
Nombre de membres :	Excusés : Alain LATREUILLE a donné procuration à Evelyne BERUSSEAU. Alix SICARD a donné procuration à Joël CHAGNOLEAU. Absents : Emmanuelle STRADY, Christine CHAPRON, Laurent VICI. Secrétaire de séance : Béatrice ORTEGA
- En exercice : 19	
- Procurations : 2	
- Votants : 16	

2024_10_61 Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) : assainissement collectif, non collectif et eau potable - année 2023.

M. le Maire rappelle que conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales les rapports annuels sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable et du service d'assainissement collectif doivent être présentés en conseil municipal.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le M. le Maire demande au Conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2224-5 et D.2224-1 à D. 2224-5,

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

AR Prefecture

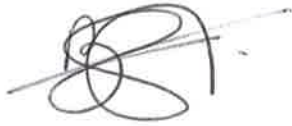
017-211701859-20241029-2024_10_61-DE
Reçu le 04/11/2024
Publié le 04/11/2024

ADOPTÉ le rapport sur le prix et la qualité du service public d’Alimentation en Eau Potable, de la commune du Gua – 2023.

ADOPTÉ le rapport sur le prix et la qualité du service public d’Assainissement Collectif, de la commune du Gua – 2023.

ADOPTÉ le rapport sur le prix et la qualité du service public d’Assainissement Non-Collectif, de la commune du Gua – 2023.

La secrétaire de séance,



Le Maire,

Patrice BROUHARD

*Certifié exécutoire compte-tenu sa transmission par voie électronique le
et de sa publication le 30/10/24*

AR Prefecture

017-211701859-20241029-2024_10_61-DE
Reçu le 04/11/2024
Publié le 04/11/2024